

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 09/08/2024 - 41321 - 2020 B 11053 - 527 573 141 - APAVE

**Arthaud
& Associés**

73 Rue François Mermet
69160 Tassin La Demi-Lune

mazars

109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

DocuSigned by:

F46D5C750598474...

APAVE

Siège social : 6 Rue du Général Audran - 92400 COURBEVOIE
Société Anonyme au capital de 216 504 705 euros
527 573 141 RCS NANTERRE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

APAVE

Siège social : 6 Rue du Général Audran - 92400 COURBEVOIE
Société Anonyme au capital de 216 504 705 euros
527 573 141 RCS NANTERRE

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société APAVE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société APAVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 1 « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la restructuration juridique et opérationnelle des activités du groupe en France avec un effet au 1^{er} janvier 2023.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 428,4 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de la valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note 3.1.2 « Immobilisations financières » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaires. Nous avons notamment été amenés à revoir et analyser les perspectives de rentabilités des filiales concernées, la réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

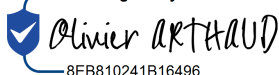
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

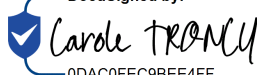
Arthaud & Associés Audit

Tassin-La-Demi-Lune, le 28 mai 2024

DocuSigned by:


8EB810241B16496...

DocuSigned by:


0DAC0FEC9BEE4FF...

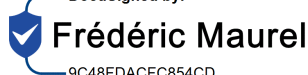
Olivier Arthaud et Carole Troncy

Associés

Mazars

Lyon, le 28 mai 2024

DocuSigned by:


9C48FDACFC854CD...

Frédéric Maurel

Associé



COMPTES ANNUELS
SA APAVE
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

I. BILAN AU 31/12/2023

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	31 170	31 170		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	115 287 298	55 095 069	60 192 229	55 341 380
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	32 813 269		32 813 269	40 655 256
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	15 452	201	15 251	
Installations techniques, mat. et outillage	90 147	63 459	26 688	13 792
Autres immobilisations corporelles	3 295 234	1 577 163	1 718 071	1 636 577
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	477 399 120	49 010 000	428 389 120	269 022 294
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	649 210		649 210	484 050
Prêts				
Autres immobilisations financières	838 684		838 684	854 694
ACTIF IMMOBILISE	630 419 584	105 777 063	524 642 521	368 008 043
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	280		280	280
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	45 363 296	411 659	44 951 637	30 027 529
Autres créances	216 055 372	2 620 992	213 434 380	202 184 370
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				23 922 144
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	14 720 151		14 720 151	55 609 804
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 149 362		3 149 362	5 950 937
ACTIF CIRCULANT	279 288 460	3 032 651	276 255 809	317 695 065
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 823 180		1 823 180	2 331 974
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	911 531 224	108 809 714	802 721 510	688 035 082

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel (dont versé : 216 504 705)	216 504 705	231 441 941
Primes d'émission, de fusion, d'apport	66 287 347	100 641 575
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 506 700	1 778 746
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	33 443 453	19 612 338
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-20 524 726	14 559 074
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	298 217 479	368 033 675
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 918 828	6 608 140
Provisions pour charges	5 105 105	1 249 077
PROVISIONS	11 023 933	7 857 217
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		11 637 722
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	101 619 436	50 026 212
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	35 927 904	17 638 482
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	402 056	68 371
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 855 069	28 143 358
Dettes fiscales et sociales	31 396 516	10 074 746
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 879	7 797
Autres dettes	300 586 914	194 547 502
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	607 326	
DETTES	493 480 099	312 144 190
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	802 721 510	688 035 082

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

Rubriques	France	Exercice 2023 Exportation	Total	Exercice 2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	126 534 932	518 492	127 053 424	155 487 883
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	126 534 932	518 492	127 053 424	155 487 883
Production stockée			22 277 827	22 290 569
Production immobilisée			303 928	184 312
Subventions d'exploitation			1 553 417	871 171
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			28 233	330
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			151 216 828	178 834 265
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			950	178 834 265
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 271	11 428
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			81 321 757	141 274 841
Impôts, taxes et versements assimilés			1 971 025	1 300 764
Salaires et traitements			38 705 909	16 579 081
Charges sociales			18 394 552	8 313 254
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 044 012	9 863 803
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			43 395	
Dotations aux provisions			4 222 635	1 588 643
Autres charges			266 156	248 168
CHARGES D'EXPLOITATION			156 979 662	179 179 982
RESULTAT D'EXPLOITATION			-5 762 833	-345 717
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			17 009 523	22 362 380
Produits financiers de participations			3 600 025	3 300 018
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			13 274 290	3 058 851
Reprises sur provisions et transferts de charges				16 000 000
Différences positives de change			135 208	3 512
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			15 315 321	6 462 599
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			15 133 718	6 455 438
Différences négatives de change			181 603	7 160
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			1 694 202	15 899 782
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-4 068 631	15 554 065
PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 997 421	205 665
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				44
Produits exceptionnels sur opérations en capital			5 879 421	205 621
Reprises sur provisions et transferts de charges			118 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			20 539 043	960 340
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 596 261	842 340
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			18 866 282	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			76 500	118 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-14 541 622	-754 675
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			1 195 829	240 315
Impôts sur les bénéfices			718 644	
TOTAL DES PRODUITS			174 223 773	201 402 311
TOTAL DES CHARGES			194 748 499	186 843 236
BENEFICE OU PERTE			-20 524 726	14 559 074

ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	9
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
3.1. IMMOBILISATIONS	9
3.2. EVALUATION DES STOCKS ET EN-COURS.....	10
3.3. CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES	10
3.4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11
3.5. PROVISIONS REGLEMENTEES	11
3.6. PROVISIONS POUR RISQUES	11
3.7. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX	11
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	12
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	12
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	13
4.3. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS.....	14
4.4. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES	14
4.5. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	14
4.6. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	15
4.7. CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE	16
4.8. PRODUITS A RECEVOIR	16
4.9. COMPTES DE REGULARISATION	16
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	16
5.1. CAPITAUX PROPRES	17
5.2. ETAT DES PROVISIONS	17
5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	19
5.4. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	21
5.5. CHARGES A PAYER	21
5.6. COMPTES DE REGULARISATION	22
INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	22

6.1.	VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	22
6.2.	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	22
6.3.	REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	23
6.4.	RESULTAT FINANCIER	23
6.5.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	24
6.6.	IMPOT SUR LES BENEFICES.....	24
	INFORMATIONS DIVERSES	27
7.1.	EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE	27
7.2.	IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	27
7.3.	LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	27
7.4.	REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	28
7.5.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	28
7.6.	ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	29

Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 802 721 510 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de -20 524 726 euros, présenté sous forme de liste.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avec une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- **Dividendes reçus en 2023 de 3 600 000 € par les filiales suivantes :**
 - o Apave SudEurope
 - o Apave Développement
 - o OSAC

- **Poursuite des développements de projets informatiques en 2023 :**
 - o 22,3 M€ de production immobilisée, principalement liée au projet Ginkgo
 - o 19,8 M€ d'immobilisations mises en production

- **Le projet informatique principal Ginkgo a pour objectifs :**
 - o L'uniformisation de l'outil de gestion des affaires, Heracles basé sur la technologie Mainta,
 - o L'intégration d'un modèle de données unique avec deux impératifs : la qualité des données et la satisfaction clients (One Data)
 - o La réurbanisation du système d'information pour simplifier les échanges entre nos briques logicielles,
 - o L'externalisation des infrastructures vers le Cloud pour gagner en sécurité.

- **Club Deal**

La société se finance par le biais d'un contrat syndiqué avec un pool bancaire « Club Deal » (signé le 26 juillet 2022).

Le contrat prévoit la mise en place d'une ligne de crédit investissements d'un montant de 150 M€, d'une ligne de crédit renouvelable de 50 M€ ainsi qu'une ligne non confirmée de 60 M€ et une ligne de refinancement de 50 M€ qui a permis de refinancer les montants restants dus de l'ancien crédit syndiqué en 2022.

- **FCPE**

Le groupe a mis en place un deuxième FCPE – APAVE Horizon ouvert à l'ensemble des salariés de ses filiales France détenues à 80% a minima. Cette opération comportait un abondement unilatéral ainsi qu'un abondement « classique ».

La mise en place du FCPE s'est traduite par une augmentation de capital Apave SA, la cession d'actions auto-détenues par Apave SA ainsi que l'émission d'un emprunt obligataire convertible par Apave SA.

Les opérations portant sur le capital APAVE SA se détaillent comme suit :

- augmentation de capital : émission de 810 950 actions ordinaires d'Apave SA pour un montant de 810,950€ assorti d'une prime d'émission de 1,904,434.98€ incluant une décote de 1,163,729€ (30%). La décote a été imputée sur la prime d'émission.
- cession d'actions auto-détenues : cession de 1,030,278 actions ordinaires d'Apave SA pour un montant de 3,284,537€ incluant une décote de 1,407,659€ (30%). La décote a été comptabilisée au compte de résultat (résultat exceptionnel)

Tant la décote imputée sur la prime d'émission que celle comptabilisée au compte de résultat ont été ensuite facturées par Apave SA aux différentes entités concernées.

Au niveau d'Apave SA, l'abondement unilatéral et l'abondement "classique" se sont élevés à 588k€ (y compris forfait social).

- Opérations sur le capital

- Par décision du Directeur général en date du 26/09/2023, sur délégation du Conseil d'administration lors de ses délibérations en date du 04/05/2023, conformément à la délégation donnée par l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 28/07/2021, il a été décidé de réduire le capital social d'un montant nominal de 15.748.186 € (opération assortie d'une prime d'émission totale de 34,251,814 €), par voie de rachat et annulation des 15,748,186 actions de préférence (ADP2) émises par Apave SA.

En outre, par décision du Conseil d'administration lors de ses délibérations en date du 22/12/2023, sur délégation de compétence donnée par l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 27/06/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 810.950 € (assorti d'une prime d'émission totale de 1.904.434,98 €) par voie d'émission de 810 950 actions ordinaires d'Apave SA, dans le cadre de la mise en place d'un deuxième FCPE – APAVE Horizon, ouvert à l'ensemble des salariés de ses filiales France détenues à 80% a minima.

- Au 01/01/2023, les filiales Apave Alsacienne, Apave Parisienne, Apave Sudeurope et Apave Nord-Ouest ont apportées leurs branches d'activités Exploitation d'une part et Infrastructures & Construction d'autre part aux 2 entités Apave Exploitation France (AEF) et Apave Infrastructures et Construction France (AICF) créées à cet effet.
- L'ensemble du personnel des fonctions supports travaillant dans les 4 SAS (Apave SudEurope, Apave Nord Ouest, Apave Parisienne, Apave Alsacienne) a été transféré à Apave SA au 01/01/2023, dans le cadre du projet de restructuration juridique et opérationnelle des activités du groupe en France, initiée en 2022 (projet OPERA). Il s'agit notamment du personnel des fonctions comptables, recouvrement, gestion de la paie et des véhicules.
- Le contrôle fiscal portant sur les exercices 2018 à 2021 s'est achevé avec une proposition de rectification en date du 14 novembre 2023. Les rectifications proposées concernaient l'impôt sur les sociétés (rehaussement en base de 153 k€ en 2020 et 2

376 k€ en 2021) et la CVAE (supplément de 3,4 k€). Apave SA a accepté ces rectifications, qui sont donc devenues définitives et ont été comptabilisées en 2023.

- Revue du poste immobilisation et mise au rebut et amortissement accéléré
- Augmentation du capital AI via CC et prise de part complémentaire Certifer

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Une redevance de marque a été mise en place par Apave SA à compter du 01/01/2024.

Elle concerne les entités dont la raison sociale comporte le nom APAVE.

Elle sera progressivement étendue à compter de 2025 aux entités dont le logo contient le nom Apave.

3.REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif, à leur coût de fabrication, en cas de production interne, ou à leur juste valeur, en cas de regroupements d'entreprises.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manières fiables, et lorsque l'impact est significatif.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Immobilisations	Durées
Logiciel métier	3 à 8 ans
Gros œuvre	25 à 30 ans
Second œuvre	10 à 15 ans
Agencements, install. Divers	10 ans
Matériels techniques	5 à 8 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau	4 à 6 ans
Matériels informatiques	4 à 5 ans
Mobiliers de bureau	6 à 8 ans

3.1.2. Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur des titres correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur d'inventaire est la valeur économique estimée par la direction de la société, qui tient notamment compte des capitaux propres mais aussi de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la participation.

3.2. Evaluation des stocks et en-cours

➤ Néant

3.3. Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances clients sont dépréciées de la façon suivante (base date d'échéance) :

Délai	Taux privé	Taux public
- de 6 mois	0%	20%
de 6 à 12 mois	25%	20%
de 12 à 18 mois	50%	50%
de 18 à 24 mois	90%	80%
+ de 24 mois	90%	90%

3.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur inscrite à l'actif net est inférieure à la valeur vénale des valeurs mobilières de placement.

3.5. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.6. Provisions pour risques

Conformément au règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges constatent l'intégralité des risques et charges :

- Résultant d'obligations existantes à la clôture,
- Dont il est probable qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice des tiers sans contrepartie au moins équivalente.

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissements des comptes.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

3.7. Dérogations aux principes généraux

3.7.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.7.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.7.3. Opérations à long terme

Néant

3.7.4. Informations complémentaires

Néant

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	31 170				31 170
Autres postes d'immobilisation incorporelles	141 035 288	42 294 088		35 228 809	148 100 567
Total 1 Incorporelles	141 066 458	42 294 088	0	35 228 809	148 131 737
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....		15 452			15 452
Installations générales et agencements	1 491 557	217 414		52 377	1 656 594
Installations techniques, matériels et outillages	65 898	24 249			90 147
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 393 708	267 588		22 656	1 638 640
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	2 951 163	524 703	0	75 033	3 400 833
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	144 017 621	42 818 791	0	35 303 842	151 532 570

- (1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisés par la société pour les besoins de son activité.

4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	31 170			31 170
Autres immobilisations incorporelles	45 038 652	11 125 908	1 069 491	55 095 069
Total 1	45 069 822	11 125 908	1 069 491	55 126 239
Terrains				
Constructions		201		201
Installations générales et agencements	434 134	182 676	49 197	567 614
Installations techniques, matériels et outillages	52 106	11 353		63 459
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	814 553	215 057	20 061	1 009 549
Emballages récupérables et divers				
Total 2	1 300 793	409 287	69 258	1 640 823
TOTAL	46 370 615	11 535 196	1 138 748	56 767 062

4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [5.2. Etat des provisions](#).

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	318 032 294	159 366 826		477 399 120	49 010 000	428 389 120
Autres titres immobilisés	484 050	165 160		649 210		649 210
Prêts et autres immobilisations financières	854 694		16 010	838 684		838 684
TOTAL	319 371 038	159 531 986	16 010	478 887 014	49 010 000	429 877 014

4.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

➤ Néant

4.4. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe [5.2. Etat des Provisions](#).

4.5. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 265 406 714 € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	838 684	0	838 684
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	838 684		838 684
ACTIF CIRCULANT :	264 568 029	264 568 029	0
Clients	45 363 296	45 363 296	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	86 343	86 343	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	10 987 160	10 987 160	
Groupe et associés	204 695 428	204 695 428	
Débiteurs divers	286 440	286 440	
Charges constatées d'avance	3 149 362	3 149 362	
TOTAL	265 406 713	264 568 029	838 684
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.6. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	45 363 296	411 659	44 951 637	30 027 529
Autres créances	216 055 372	2 620 992	213 434 380	202 184 370
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	261 418 668	3 032 651	258 386 017	232 211 899

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros	2023	2022
----------------------------	------	------

Clients sociétés affiliées consolidées France	30 226 325	7 532 700
Clients sociétés mères et Divers		
Clients sociétés affiliées consolidées	3 796	8 277
Clients factures à établir Groupe	5 406 668	7 199 574
TOTAL	35 636 789	14 740 551

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 5.2.6](#).

4.7. Créances représentées par des effets de commerce

➤ Néant

4.8. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	0	3 314 021
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	12 621 652	16 493 700
TOTAL	12 621 652	19 807 721

4.9. Comptes de régularisation

4.9.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 3 149 362 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Charges d'exploitation	3 149 362	5 950 938
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	3 149 362	5 950 938

4.9.2. Ecart de conversion

➤ Néant

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Composition du capital social :

Catégories de titres	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	198.742.772	810.950		1
Actions de préférence	17.761.933		15.748.186	1
TOTAUX	216.504.705	810.950	15.748.186	

Variation des capitaux propres :

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Capital social	231 441 941	810 950	15 748 186	216 504 705
Réserve Légale	1 778 747	727 954		2 506 701
Prime d'émission	100 641 575	1 904 434	36 258 663	66 287 347
Report à nouveau	19 612 332	13 831 120		33 443 452
Résultat N			20 524 726	-20 524 726
Résultat N-1	14 559 074		14 559 074	0
	368 033 669	17 274 458	87 090 649	298 217 478

Affectation des résultats de l'exercice 2022 :

Les comptes de l'exercice 2022 ont fait apparaître un résultat de 14 559 074 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- 727 954€ en « réserves légales »
- 13 831 120€ au poste de « report à nouveau »

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour litige prud'homal	118 000	76 500	118 000	76 500
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	118 000	76 500	118 000	76 500

5.2.2. Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 249 077	4 222 635	366 607	5 105 105
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	6 490 140		647 812	5 842 328
TOTAL	7 739 217	4 222 635	1 014 419	10 947 433

5.2.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
----------------------------	---------------	-----------	----------	---------------

Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	49 010 000			49 010 000
Provisions autres immos financières				
TOTAL	49 010 000	0	0	49 010 000

5.2.4. Provision amortissements dérogatoires

➤ Néant

5.2.5. Provisions pour dépréciation des stocks

➤ Néant

5.2.6. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Poste : Clients douteux	412 834	43 395	44 571	411 659
Poste : Autres créances	2 620 992			2 620 992
TOTAL	3 033 826	43 395	44 571	3 032 651

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	2 555 416	2 555 416		
à plus d'1 an à l'origine	99 064 020	14 314 020	84 750 000	
Emprunts et dettes financières divers	35 927 904	1	35 927 903	
Fournisseurs et comptes rattachés	22 855 069	22 855 069		
Personnel et comptes rattachés	6 544 493	6 544 493		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 934 488	4 934 488		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	743 146	743 146		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 249 219	18 249 219		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	925 169	925 169		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 879	84 879		
Groupe et associés	297 831 100	297 831 100		
Autres dettes	2 755 814	2 755 814		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	607 326	607 326		
TOTAL	493 078 043	372 400 140	120 677 903	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	65 230 454			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 529 110			

5.4. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fournisseurs Groupe	5 900 723	5 073 480
Fournisseurs France	8 791 188	11 356 886
Fournisseurs Etrangers		
Effets à Payer autres que le Groupe		
Effets à payer Groupe		
Fournisseurs factures non parvenues	7 902 064	11 710 334
TOTAL	22 593 975	28 140 700

5.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 902 064	11 710 334
Dettes fiscales et sociales	9 646 260	4 748 296
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64 020	
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
TOTAL	17 612 344	16 458 630

5.6. Comptes de régularisation

5.6.1. Produits constatés d'avance

- Le montant des produits constatés d'avance s'élève à 607 325 euros (produits d'exploitation).

5.6.2. Ecart de conversion

- Néant

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	CEE UE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	126 534 932	518 492	127 053 424	155 487 883
Chiffre d'affaires	126 534 932	518 492	127 053 424	155 487 883
%	99,59 %	0,41 %	100,00 %	

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Production stockée		
Production immobilisée	22 277 827	22 290 569
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	303 928	184 312
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	1 581 650	871 502
TOTAL	24 163 405	23 346 383

6.3. Rémunération du Commissaire aux comptes

Conformément à l'article R 123-198-9 du code de commerce, le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 209 895€ au 31/12/2023.

6.4. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 1 694 202 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS FINANCIERS	17 009 523	22 362 380
Produits financiers de participations	3 600 025	3 300 018
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	13 274 290	3 058 851
Reprises sur provisions et transferts de charges		16 000 000
Différences positives de change	135 208	3 512
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	15 315 321	6 462 599
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	15 133 718	6 455 438
Différences négatives de change	181 603	7 160
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	1 694 202	15 899 782

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	3 600 025
- Dividendes Hors Groupe	
TOTAL	3 600 025

6.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -14 541 622 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 997 421	205 665
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		44
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 879 421	205 621
Reprises sur provisions et transferts de charges	118 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 539 043	960 340
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 596 261	842 340
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 866 282	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	76 500	118 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-14 541 622	-754 675

Les produits exceptionnels sur opération en capital correspondent principalement sur des cessions d'actifs financiers.

Les charges exceptionnelles sur opération en capital correspondent principalement sur valeur nette comptables d'immobilisations sorties.

6.6. Impôt sur les bénéfices

Depuis l'exercice 2022, la société APAVE est membre d'un groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société HOLDAPAVE.

6.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Chiffres exprimés en euros	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-4 068 631	0
Résultat exceptionnel	-14 541 622	0
Participation des salariés	-1 195 829	
Redressement fiscal	-718 644	
Résultat net après impôt	-20 524 726	0

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

Le résultat net après impôt de l'année en cours comprend un redressement fiscal des années 2020 et 2021 de 719 K€.

6.6.1.1. Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite	1 249 107	3 855 998	5 105 105
Participation			
Contribution sociale de solidarité	227 173	30 569	257 742
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques	0	0	0
TOTAL	1 476 280	3 886 567	5 362 847

IMPOTS	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite	299 192	977 084	1 276 276
Participation			
Contribution sociale de solidarité	41 417	23 018	64 435
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques	0	0	0
TOTAL	340 609	1 000 102	1 340 711

Taux de l'impôts sur les sociétés est de 25%

6.6.2. Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2023
Résultat de l'exercice	-20 524 726
- Impôt sur les bénéfices	718 644
- Crédits d'impôts :	0
crédit d'impôt en faveur de la recherche	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	-19 806 082
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	0
Résultat hors dispositions fiscales	-19 806 082

INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Effectif moyen	Effectif 2023	Effectif 2022
Cadres	379	174
Agents de maîtrise, techniciens et employés	2	42
Ouvriers	149	
TOTAL	530	216

7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes sociaux de la société sont inclus dans les comptes consolidés établis par Apave SA, 92400 Courbevoie – France (SIREN : 527 573 141) et dans les comptes consolidés établis par Holdapave, 92400 Courbevoie – France (SIREN : 901 283 754)

7.3. Liste des filiales et des participations

Filiales et particip.	Capital social	Réserves et RAN	QP du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	VN des titres détenus	Prêts et avances consenties par la société	Cautions et avals donnés par la société	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Div. Encaissés en 2023
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Apave Alsacienne	14 370 000	34 289 499	100	28 000 000	28 000 000			1001422	998 497	
Apave Parisienne	1440 468	34 855 432	100	57 000 000	57 000 000			1002 847	70 339 125	
Apave Nord-Ouest	3 157 601	55 306 416	100	53 991 571	53 991 571			2 077 921	4 525 700	
Apave Sudeurope	237 448 000	80 327 545	100	64 000 000	64 000 000			5 541 463	4 916 056	
Apave Exploitation France	3 376 810	146 567 164	100	10 000	10 000			630 986 137	28 537 333	
Apave Infrastructures et	925 794	14 619 271	100	10 000	10 000			154 193 554	4 242 031	
Apave Digital	10 000	2 703 816	100	10 000	10 000			1310 484	- 14 949 540	
Apave International	17 205 650	139 882 707	100	245 010 000	196 000 000			18 707 999	- 10 160 402	
OSAC	1000 000	584 530	100	1000 000	1000 000			25 641 045	292 351	
Apave Développement	16 555 923	2 540 781	100	19 000 000	19 000 000			3 705 000	- 26 200 716	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participation										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
SCI BLANZAT	918 000	- 32 349	0,01	188	188			111 939	68 865	
SCI TASSIN	3 673 530	- 46 285	0,01	275	275			311 845	216 566	
SCI LINDON	600 000	10 950	0,01	43	43			-	- 10 908	
SCI L'OLIVIER	301 500	1751	0,01	43	43			90 000	88 905	
SCI LES MOUETTES	3 920 000	2 033	0,01	36	36			634 611	1 719 848	
SCI GRAND LARGE	675 000	11 185	0,01	37	37			199 000	191 158	
SCI DAUNOUR	40 000	1033 312	0,01	48	48			99 000	129 844	
CERTIFER	15 300 287	8 841 698	41	9 366 826	9 366 826			2 440 814	- 1 323 666	

7.4. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

Le montant des jetons de présence versés aux administrateurs d'élèvent à 250 612€.

7.5. Engagements financiers

Ces engagements sont clairement détaillés dans les tableaux ci-dessous.

7.5.1. Engagements donnés

- Néant

7.5.2. Engagements reçus

- Néant

7.6. Engagements sur le personnel

7.6.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Impact du changement de convention collective au 1^{er} janvier 2022 :

Le changement de convention collective applicable au 1^{er} janvier 2022 (application de la convention collective du Syntec en remplacement de celle de la Métallurgie) va générer une augmentation de l'engagement de 631 K€. L'engagement calculé selon les dispositions de la convention collective du Syntec s'élève ainsi à 1 870 K€ au 31 décembre 2021. Ce changement sera traité comme un changement de régime et étalé des le 1^{er} janvier 2022, sur la durée moyenne d'acquisition résiduelle des droits pondérée de l'engagement (cf supra).

Dans le cadre de la valorisation des régimes à prestations définies (Indemnités de Fin de Carrière principalement), APAVE a décidé d'opter pour la méthode du corridor, compte tenu de la forte volatilité de certains paramètres actuariels (principalement le taux d'actualisation). Cette méthode consiste à différer les écarts actuariels et à les reconnaître en résultat de manière étalée.

L'application de la méthode du corridor a été effectuée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La réforme des retraites adoptée en France en avril 2024 et d'application au 1^{er} septembre 2023 a été traitée comme un changement de régime.

L'engagement est constaté au bilan en provisions pour risques et charges, pour le montant de l'engagement total, ajusté du coût des services passés différés et de la juste valeur des fonds dédiés au financement des engagements.

Les calculs intègrent principalement :

- Une hypothèse de date de la retraite fixée généralement entre 63 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres;
- Un taux d'actualisation financière ;
- Un taux d'inflation ;
- Des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Hypothèses retenues :

- Taux d'actualisation : 3.40 %
- Taux de rotation du personnel : le taux de rotation est mis à jour chaque année en fonction des évolutions constatées sur plusieurs années par tranche d'âges et par catégories socioprofessionnelles.
- Condition de départ : départ volontaire ;
- Droits acquis : convention collective de la société qui s'applique ;
- Taux d'augmentation des salaires (annuel) : 2.5 %
- Table de mortalité THF 19_21

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à la société ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social s'élève au 31 décembre 2023 à 5,105,105 €.

Réconciliation entre le montant de l'engagement et le montant de la provision constatée dans les comptes :

Eléments constitutifs de la provision	Au 31/12/2022	Impact résultat	Ecart actuariels différés	Au 31/12/2023
Engagement global	1 584 139	646 422		2 230 561
Ecart actuariels différés	-391 607			-391 607
Transfert de salariés	0	2 974 846		2 974 846
Changement de régime	56 545	234 760		291 305
PROVISION CONSTATEE	1 249 077	3 856 028	0	5 105 105

7.6.2. Formation

Ressources de l'organisme :

➤ Néant

Conventions de ressources publiques affectées :

➤ Néant

**SA APAVE
6 Rue du Général Audran**

**92400 COURBEVOIE
FRANCE**

Tel : 01 45 66 99 44

@ : bertrand.debeauregard@apave.com

APAVE

Société Anonyme au capital de 216 504 705 €
Siège Social : 6 Rue du Général Audran – 92400 COURBEVOIE
RCS NANTERRE 527 573 141



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2024

Le 27 juin 2024 à 14h00, les Associés de la Société APAVE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire au siège social et en visioconférence.

Les Associés, les Commissaires aux Comptes de la Société et les représentants du CSEC ont été régulièrement convoqués.

Sont présents :

M. Rémi SOHIER, préside la séance en sa qualité de Président.

M. Christian MAINET, représentant Holdapave en sa qualité de Président, assume la fonction de Scrutateur

M. Olivier LARGE, représentant du FCPE Apave Horizon, assume la fonction de Scrutateur

Sont également présents :

M. Philippe MAILLARD, Directeur Général

Mme Dominique BERGES, Assistante du Président est désignée Secrétaire.

M. Olivier ARTHAUD, Commissaire aux Comptes – Société Arthaud & Associés

Mme Carole TRONCY, Commissaire aux Comptes – Société Arthaud & Associés

M. Frédéric MAUREL – Commissaire aux Comptes – Société Mazars

Les représentants du CSEC :

Mme Jamila LE GALL

Mme Angelica STILO

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant la totalité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

PREMIERE RESOLUTION *Approbation des comptes sociaux*

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes sociaux de cet exercice se soldant par un résultat négatif de 20 524 726,04 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Conseil d'Administration quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés (le FCPE vote contre)

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale ordinaire décide d'affecter le déficit de 20 524 726,04 € au poste report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés (le FCPE s'abstient)

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices 2022 et 2023. Un dividende de 150,000 € a été distribué en 2021.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de cet exercice se soldant par un résultat net consolidé part du Groupe de 38 502 k€.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés (le FCPE vote contre)

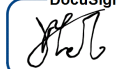
Fait à Courbevoie

Le 3 juillet 2024

Extrait certifié conforme à l'original

Philippe MAILLARD

Directeur Général

DocuSigned by:

F46D5C750598474...

CONFIDENTIEL

**Arthaud
& Associés**

73 Rue François Mermet
69160 Tassin La Demi-Lune

mazars

109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

DocuSigned by:

F46D5C750598474...

APAVE

Siège social : 6 Rue du Général Audran - 92400 COURBEVOIE
Société Anonyme au capital de 216 504 705 euros
527 573 141 RCS NANTERRE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

APAVE

Siège social : 6 Rue du Général Audran - 92400 COURBEVOIE
Société Anonyme au capital de 216 504 705 euros
527 573 141 RCS NANTERRE

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société APAVE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société APAVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 1 « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la restructuration juridique et opérationnelle des activités du groupe en France avec un effet au 1^{er} janvier 2023.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 428,4 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de la valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note 3.1.2 « Immobilisations financières » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaires. Nous avons notamment été amenés à revoir et analyser les perspectives de rentabilités des filiales concernées, la réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Arthaud & Associés Audit

Tassin-La-Demi-Lune, le 28 mai 2024

DocuSigned by:

 **Olivier ARTHAUD**
8EB810241B16496...

DocuSigned by:

 **Carole TRONCY**
0DAC0FEC9BEE4FF...

Olivier Arthaud et Carole Troncy

Associés

Mazars

Lyon, le 28 mai 2024

DocuSigned by:

 **Frédéric Maurel**
9C48FDACFC854CD...

Frédéric Maurel

Associé



COMPTES ANNUELS
SA APAVE
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

I. BILAN AU 31/12/2023

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	31 170	31 170		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	115 287 298	55 095 069	60 192 229	55 341 380
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	32 813 269		32 813 269	40 655 256
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	15 452	201	15 251	
Installations techniques, mat. et outillage	90 147	63 459	26 688	13 792
Autres immobilisations corporelles	3 295 234	1 577 163	1 718 071	1 636 577
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	477 399 120	49 010 000	428 389 120	269 022 294
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	649 210		649 210	484 050
Prêts				
Autres immobilisations financières	838 684		838 684	854 694
ACTIF IMMOBILISE	630 419 584	105 777 063	524 642 521	368 008 043
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	280		280	280
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	45 363 296	411 659	44 951 637	30 027 529
Autres créances	216 055 372	2 620 992	213 434 380	202 184 370
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				23 922 144
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	14 720 151		14 720 151	55 609 804
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 149 362		3 149 362	5 950 937
ACTIF CIRCULANT	279 288 460	3 032 651	276 255 809	317 695 065
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 823 180		1 823 180	2 331 974
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	911 531 224	108 809 714	802 721 510	688 035 082

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel (dont versé : 216 504 705)	216 504 705	231 441 941
Primes d'émission, de fusion, d'apport	66 287 347	100 641 575
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 506 700	1 778 746
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	33 443 453	19 612 338
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-20 524 726	14 559 074
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	298 217 479	368 033 675
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 918 828	6 608 140
Provisions pour charges	5 105 105	1 249 077
PROVISIONS	11 023 933	7 857 217
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		11 637 722
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	101 619 436	50 026 212
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	35 927 904	17 638 482
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	402 056	68 371
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 855 069	28 143 358
Dettes fiscales et sociales	31 396 516	10 074 746
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 879	7 797
Autres dettes	300 586 914	194 547 502
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	607 326	
DETTES	493 480 099	312 144 190
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	802 721 510	688 035 082

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

Rubriques	France	Exercice 2023 Exportation	Total	Exercice 2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	126 534 932	518 492	127 053 424	155 487 883
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	126 534 932	518 492	127 053 424	155 487 883
Production stockée			22 277 827	22 290 569
Production immobilisée			303 928	184 312
Subventions d'exploitation			1 553 417	871 171
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			28 233	330
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			151 216 828	178 834 265
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			950	178 834 265
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 271	11 428
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			81 321 757	141 274 841
Impôts, taxes et versements assimilés			1 971 025	1 300 764
Salaires et traitements			38 705 909	16 579 081
Charges sociales			18 394 552	8 313 254
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 044 012	9 863 803
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			43 395	
Dotations aux provisions			4 222 635	1 588 643
Autres charges			266 156	248 168
CHARGES D'EXPLOITATION			156 979 662	179 179 982
RESULTAT D'EXPLOITATION			-5 762 833	-345 717
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			17 009 523	22 362 380
Produits financiers de participations			3 600 025	3 300 018
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			13 274 290	3 058 851
Reprises sur provisions et transferts de charges				16 000 000
Différences positives de change			135 208	3 512
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			15 315 321	6 462 599
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			15 133 718	6 455 438
Différences négatives de change			181 603	7 160
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			1 694 202	15 899 782
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-4 068 631	15 554 065
PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 997 421	205 665
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				44
Produits exceptionnels sur opérations en capital			5 879 421	205 621
Reprises sur provisions et transferts de charges			118 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			20 539 043	960 340
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 596 261	842 340
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			18 866 282	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			76 500	118 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-14 541 622	-754 675
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			1 195 829	240 315
Impôts sur les bénéfices			718 644	
TOTAL DES PRODUITS			174 223 773	201 402 311
TOTAL DES CHARGES			194 748 499	186 843 236
BENEFICE OU PERTE			-20 524 726	14 559 074

ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	9
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
3.1. IMMOBILISATIONS	9
3.2. EVALUATION DES STOCKS ET EN-COURS.....	10
3.3. CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES	10
3.4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11
3.5. PROVISIONS REGLEMENTEES	11
3.6. PROVISIONS POUR RISQUES	11
3.7. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX	11
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	12
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	12
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	13
4.3. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS.....	14
4.4. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES	14
4.5. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	14
4.6. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	15
4.7. CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE	16
4.8. PRODUITS A RECEVOIR	16
4.9. COMPTES DE REGULARISATION	16
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	16
5.1. CAPITAUX PROPRES	17
5.2. ETAT DES PROVISIONS	17
5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	19
5.4. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	21
5.5. CHARGES A PAYER	21
5.6. COMPTES DE REGULARISATION	22
INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	22

6.1.	VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	22
6.2.	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	22
6.3.	REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	23
6.4.	RESULTAT FINANCIER	23
6.5.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	24
6.6.	IMPOT SUR LES BENEFICES.....	24
	INFORMATIONS DIVERSES	27
7.1.	EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE	27
7.2.	IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	27
7.3.	LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	27
7.4.	REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	28
7.5.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	28
7.6.	ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	29

Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 802 721 510 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de -20 524 726 euros, présenté sous forme de liste.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avec une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- **Dividendes reçus en 2023 de 3 600 000 € par les filiales suivantes :**
 - Apave SudEurope
 - Apave Développement
 - OSAC

- **Poursuite des développements de projets informatiques en 2023 :**
 - 22,3 M€ de production immobilisée, principalement liée au projet Ginkgo
 - 19,8 M€ d'immobilisations mises en production

- **Le projet informatique principal Ginkgo a pour objectifs :**
 - L'uniformisation de l'outil de gestion des affaires, Heracles basé sur la technologie Mainta,
 - L'intégration d'un modèle de données unique avec deux impératifs : la qualité des données et la satisfaction clients (One Data)
 - La réurbanisation du système d'information pour simplifier les échanges entre nos briques logicielles,
 - L'externalisation des infrastructures vers le Cloud pour gagner en sécurité.

- **Club Deal**

La société se finance par le biais d'un contrat syndiqué avec un pool bancaire « Club Deal » (signé le 26 juillet 2022).

Le contrat prévoit la mise en place d'une ligne de crédit investissements d'un montant de 150 M€, d'une ligne de crédit renouvelable de 50 M€ ainsi qu'une ligne non confirmée de 60 M€ et une ligne de refinancement de 50 M€ qui a permis de refinancer les montants restants dus de l'ancien crédit syndiqué en 2022.

- **FCPE**

Le groupe a mis en place un deuxième FCPE – APAVE Horizon ouvert à l'ensemble des salariés de ses filiales France détenues à 80% a minima. Cette opération comportait un abondement unilatéral ainsi qu'un abondement « classique ».

La mise en place du FCPE s'est traduite par une augmentation de capital Apave SA, la cession d'actions auto-détenues par Apave SA ainsi que l'émission d'un emprunt obligataire convertible par Apave SA.

Les opérations portant sur le capital APAVE SA se détaillent comme suit :

- augmentation de capital : émission de 810 950 actions ordinaires d'Apave SA pour un montant de 810,950€ assorti d'une prime d'émission de 1,904,434.98€ incluant une décote de 1,163,729€ (30%). La décote a été imputée sur la prime d'émission.
- cession d'actions auto-détenues : cession de 1,030,278 actions ordinaires d'Apave SA pour un montant de 3,284,537€ incluant une décote de 1,407,659€ (30%). La décote a été comptabilisée au compte de résultat (résultat exceptionnel)

Tant la décote imputée sur la prime d'émission que celle comptabilisée au compte de résultat ont été ensuite facturées par Apave SA aux différentes entités concernées.

Au niveau d'Apave SA, l'abondement unilatéral et l'abondement "classique" se sont élevés à 588k€ (y compris forfait social).

- Opérations sur le capital

- Par décision du Directeur général en date du 26/09/2023, sur délégation du Conseil d'administration lors de ses délibérations en date du 04/05/2023, conformément à la délégation donnée par l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 28/07/2021, il a été décidé de réduire le capital social d'un montant nominal de 15.748.186 € (opération assortie d'une prime d'émission totale de 34,251,814 €), par voie de rachat et annulation des 15,748,186 actions de préférence (ADP2) émises par Apave SA.

En outre, par décision du Conseil d'administration lors de ses délibérations en date du 22/12/2023, sur délégation de compétence donnée par l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 27/06/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 810.950 € (assorti d'une prime d'émission totale de 1.904.434,98 €) par voie d'émission de 810 950 actions ordinaires d'Apave SA, dans le cadre de la mise en place d'un deuxième FCPE – APAVE Horizon, ouvert à l'ensemble des salariés de ses filiales France détenues à 80% a minima.

- Au 01/01/2023, les filiales Apave Alsacienne, Apave Parisienne, Apave Sudeurope et Apave Nord-Ouest ont apportées leurs branches d'activités Exploitation d'une part et Infrastructures & Construction d'autre part aux 2 entités Apave Exploitation France (AEF) et Apave Infrastructures et Construction France (AICF) créées à cet effet.
- L'ensemble du personnel des fonctions supports travaillant dans les 4 SAS (Apave SudEurope, Apave Nord Ouest, Apave Parisienne, Apave Alsacienne) a été transféré à Apave SA au 01/01/2023, dans le cadre du projet de restructuration juridique et opérationnelle des activités du groupe en France, initiée en 2022 (projet OPERA). Il s'agit notamment du personnel des fonctions comptables, recouvrement, gestion de la paie et des véhicules.
- Le contrôle fiscal portant sur les exercices 2018 à 2021 s'est achevé avec une proposition de rectification en date du 14 novembre 2023. Les rectifications proposées concernaient l'impôt sur les sociétés (rehaussement en base de 153 k€ en 2020 et 2

376 k€ en 2021) et la CVAE (supplément de 3,4 k€). Apave SA a accepté ces rectifications, qui sont donc devenues définitives et ont été comptabilisées en 2023.

- Revue du poste immobilisation et mise au rebut et amortissement accéléré
- Augmentation du capital AI via CC et prise de part complémentaire Certifer

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Une redevance de marque a été mise en place par Apave SA à compter du 01/01/2024.

Elle concerne les entités dont la raison sociale comporte le nom APAVE.

Elle sera progressivement étendue à compter de 2025 aux entités dont le logo contient le nom Apave.

3.REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif, à leur coût de fabrication, en cas de production interne, ou à leur juste valeur, en cas de regroupements d'entreprises.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manières fiables, et lorsque l'impact est significatif.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Immobilisations	Durées
Logiciel métier	3 à 8 ans
Gros œuvre	25 à 30 ans
Second œuvre	10 à 15 ans
Agencements, install. Divers	10 ans
Matériels techniques	5 à 8 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau	4 à 6 ans
Matériels informatiques	4 à 5 ans
Mobiliers de bureau	6 à 8 ans

3.1.2. Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur des titres correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur d'inventaire est la valeur économique estimée par la direction de la société, qui tient notamment compte des capitaux propres mais aussi de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la participation.

3.2. Evaluation des stocks et en-cours

➤ Néant

3.3. Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances clients sont dépréciées de la façon suivante (base date d'échéance) :

Délai	Taux privé	Taux public
- de 6 mois	0%	20%
de 6 à 12 mois	25%	20%
de 12 à 18 mois	50%	50%
de 18 à 24 mois	90%	80%
+ de 24 mois	90%	90%

3.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur inscrite à l'actif net est inférieure à la valeur vénale des valeurs mobilières de placement.

3.5. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.6. Provisions pour risques

Conformément au règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges constatent l'intégralité des risques et charges :

- Résultant d'obligations existantes à la clôture,
- Dont il est probable qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice des tiers sans contrepartie au moins équivalente.

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissements des comptes.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

3.7. Dérogations aux principes généraux

3.7.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.7.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.7.3. Opérations à long terme

Néant

3.7.4. Informations complémentaires

Néant

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	31 170				31 170
Autres postes d'immobilisation incorporelles	141 035 288	42 294 088		35 228 809	148 100 567
Total 1 Incorporelles	141 066 458	42 294 088	0	35 228 809	148 131 737
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....		15 452			15 452
Installations générales et agencements	1 491 557	217 414		52 377	1 656 594
Installations techniques, matériels et outillages	65 898	24 249			90 147
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 393 708	267 588		22 656	1 638 640
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	2 951 163	524 703	0	75 033	3 400 833
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	144 017 621	42 818 791	0	35 303 842	151 532 570

- (1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisés par la société pour les besoins de son activité.

4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	31 170			31 170
Autres immobilisations incorporelles	45 038 652	11 125 908	1 069 491	55 095 069
Total 1	45 069 822	11 125 908	1 069 491	55 126 239
Terrains				
Constructions		201		201
Installations générales et agencements	434 134	182 676	49 197	567 614
Installations techniques, matériels et outillages	52 106	11 353		63 459
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	814 553	215 057	20 061	1 009 549
Emballages récupérables et divers				
Total 2	1 300 793	409 287	69 258	1 640 823
TOTAL	46 370 615	11 535 196	1 138 748	56 767 062

4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [5.2. Etat des provisions](#).

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	318 032 294	159 366 826		477 399 120	49 010 000	428 389 120
Autres titres immobilisés	484 050	165 160		649 210		649 210
Prêts et autres immobilisations financières	854 694		16 010	838 684		838 684
TOTAL	319 371 038	159 531 986	16 010	478 887 014	49 010 000	429 877 014

4.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

➤ Néant

4.4. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe [5.2. Etat des Provisions](#).

4.5. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 265 406 714 € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	838 684	0	838 684
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	838 684		838 684
ACTIF CIRCULANT :	264 568 029	264 568 029	0
Clients	45 363 296	45 363 296	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	86 343	86 343	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	10 987 160	10 987 160	
Groupe et associés	204 695 428	204 695 428	
Débiteurs divers	286 440	286 440	
Charges constatées d'avance	3 149 362	3 149 362	
TOTAL	265 406 713	264 568 029	838 684
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.6. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	45 363 296	411 659	44 951 637	30 027 529
Autres créances	216 055 372	2 620 992	213 434 380	202 184 370
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	261 418 668	3 032 651	258 386 017	232 211 899

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros	2023	2022
----------------------------	------	------

Clients sociétés affiliées consolidées France	30 226 325	7 532 700
Clients sociétés mères et Divers		
Clients sociétés affiliées consolidées	3 796	8 277
Clients factures à établir Groupe	5 406 668	7 199 574
TOTAL	35 636 789	14 740 551

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 5.2.6](#).

4.7. Créances représentées par des effets de commerce

➤ Néant

4.8. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	0	3 314 021
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	12 621 652	16 493 700
TOTAL	12 621 652	19 807 721

4.9. Comptes de régularisation

4.9.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 3 149 362 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Charges d'exploitation	3 149 362	5 950 938
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	3 149 362	5 950 938

4.9.2. Ecart de conversion

➤ Néant

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Composition du capital social :

Catégories de titres	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	198.742.772	810.950		1
Actions de préférence	17.761.933		15.748.186	1
TOTAUX	216.504.705	810.950	15.748.186	

Variation des capitaux propres :

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Capital social	231 441 941	810 950	15 748 186	216 504 705
Réserve Légale	1 778 747	727 954		2 506 701
Prime d'émission	100 641 575	1 904 434	36 258 663	66 287 347
Report à nouveau	19 612 332	13 831 120		33 443 452
Résultat N			20 524 726	-20 524 726
Résultat N-1	14 559 074		14 559 074	0
	368 033 669	17 274 458	87 090 649	298 217 478

Affectation des résultats de l'exercice 2022 :

Les comptes de l'exercice 2022 ont fait apparaître un résultat de 14 559 074 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- 727 954€ en « réserves légales »
- 13 831 120€ au poste de « report à nouveau »

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour litige prud'homal	118 000	76 500	118 000	76 500
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	118 000	76 500	118 000	76 500

5.2.2. Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 249 077	4 222 635	366 607	5 105 105
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	6 490 140		647 812	5 842 328
TOTAL	7 739 217	4 222 635	1 014 419	10 947 433

5.2.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
----------------------------	---------------	-----------	----------	---------------

Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	49 010 000			49 010 000
Provisions autres immos financières				
TOTAL	49 010 000	0	0	49 010 000

5.2.4. Provision amortissements dérogatoires

➤ Néant

5.2.5. Provisions pour dépréciation des stocks

➤ Néant

5.2.6. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Poste : Clients douteux	412 834	43 395	44 571	411 659
Poste : Autres créances	2 620 992			2 620 992
TOTAL	3 033 826	43 395	44 571	3 032 651

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	2 555 416	2 555 416		
à plus d'1 an à l'origine	99 064 020	14 314 020	84 750 000	
Emprunts et dettes financières divers	35 927 904	1	35 927 903	
Fournisseurs et comptes rattachés	22 855 069	22 855 069		
Personnel et comptes rattachés	6 544 493	6 544 493		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 934 488	4 934 488		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	743 146	743 146		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 249 219	18 249 219		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	925 169	925 169		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 879	84 879		
Groupe et associés	297 831 100	297 831 100		
Autres dettes	2 755 814	2 755 814		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	607 326	607 326		
TOTAL	493 078 043	372 400 140	120 677 903	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	65 230 454			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 529 110			

5.4. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fournisseurs Groupe	5 900 723	5 073 480
Fournisseurs France	8 791 188	11 356 886
Fournisseurs Etrangers		
Effets à Payer autres que le Groupe		
Effets à payer Groupe		
Fournisseurs factures non parvenues	7 902 064	11 710 334
TOTAL	22 593 975	28 140 700

5.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 902 064	11 710 334
Dettes fiscales et sociales	9 646 260	4 748 296
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64 020	
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
TOTAL	17 612 344	16 458 630

5.6. Comptes de régularisation

5.6.1. Produits constatés d'avance

- Le montant des produits constatés d'avance s'élève à 607 325 euros (produits d'exploitation).

5.6.2. Ecart de conversion

- Néant

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	CEE UE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	126 534 932	518 492	127 053 424	155 487 883
Chiffre d'affaires	126 534 932	518 492	127 053 424	155 487 883
%	99,59 %	0,41 %	100,00 %	

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Production stockée		
Production immobilisée	22 277 827	22 290 569
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	303 928	184 312
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	1 581 650	871 502
TOTAL	24 163 405	23 346 383

6.3. Rémunération du Commissaire aux comptes

Conformément à l'article R 123-198-9 du code de commerce, le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 209 895€ au 31/12/2023.

6.4. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 1 694 202 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS FINANCIERS	17 009 523	22 362 380
Produits financiers de participations	3 600 025	3 300 018
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	13 274 290	3 058 851
Reprises sur provisions et transferts de charges		16 000 000
Différences positives de change	135 208	3 512
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	15 315 321	6 462 599
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	15 133 718	6 455 438
Différences négatives de change	181 603	7 160
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	1 694 202	15 899 782

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	3 600 025
- Dividendes Hors Groupe	
TOTAL	3 600 025

6.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -14 541 622 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 997 421	205 665
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		44
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 879 421	205 621
Reprises sur provisions et transferts de charges	118 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 539 043	960 340
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 596 261	842 340
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 866 282	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	76 500	118 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-14 541 622	-754 675

Les produits exceptionnels sur opération en capital correspondent principalement sur des cessions d'actifs financiers.

Les charges exceptionnelles sur opération en capital correspondent principalement sur valeur nette comptables d'immobilisations sorties.

6.6. Impôt sur les bénéfices

Depuis l'exercice 2022, la société APAVE est membre d'un groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société HOLDAPAVE.

6.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Chiffres exprimés en euros	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-4 068 631	0
Résultat exceptionnel	-14 541 622	0
Participation des salariés	-1 195 829	
Redressement fiscal	-718 644	
Résultat net après impôt	-20 524 726	0

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

Le résultat net après impôt de l'année en cours comprend un redressement fiscal des années 2020 et 2021 de 719 K€.

6.6.1.1. Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite	1 249 107	3 855 998	5 105 105
Participation			
Contribution sociale de solidarité	227 173	30 569	257 742
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques	0	0	0
TOTAL	1 476 280	3 886 567	5 362 847

IMPOTS	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite	299 192	977 084	1 276 276
Participation			
Contribution sociale de solidarité	41 417	23 018	64 435
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques	0	0	0
TOTAL	340 609	1 000 102	1 340 711

Taux de l'impôts sur les sociétés est de 25%

6.6.2. Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2023
Résultat de l'exercice	-20 524 726
- Impôt sur les bénéfices	718 644
- Crédits d'impôts :	0
crédit d'impôt en faveur de la recherche	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	-19 806 082
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	0
Résultat hors dispositions fiscales	-19 806 082

INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Effectif moyen	Effectif 2023	Effectif 2022
Cadres	379	174
Agents de maîtrise, techniciens et employés	2	42
Ouvriers	149	
TOTAL	530	216

7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes sociaux de la société sont inclus dans les comptes consolidés établis par Apave SA, 92400 Courbevoie – France (SIREN : 527 573 141) et dans les comptes consolidés établis par Holdapave, 92400 Courbevoie – France (SIREN : 901 283 754)

7.3. Liste des filiales et des participations

Filiales et particip.	Capital social	Réserves et RAN	QP du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	VN des titres détenus	Prêts et avances consenties par la société	Cautions et avals donnés par la société	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Div. Encaissés en 2023
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Apave Alsacienne	14 370 000	34 289 499	100	28 000 000	28 000 000			1001422	998 497	
Apave Parisienne	1440 468	34 855 432	100	57 000 000	57 000 000			1002 847	70 339 125	
Apave Nord-Ouest	3 157 601	55 306 416	100	53 991 571	53 991 571			2 077 921	4 525 700	
Apave Sudeurope	237 448 000	80 327 545	100	64 000 000	64 000 000			5 541 463	4 916 056	
Apave Exploitation France	3 376 810	146 567 164	100	10 000	10 000			630 986 137	28 537 333	
Apave Infrastructures et	925 794	14 619 271	100	10 000	10 000			154 193 554	4 242 031	
Apave Digital	10 000	2 703 816	100	10 000	10 000			1310 484	- 14 949 540	
Apave International	17 205 650	139 882 707	100	245 010 000	196 000 000			18 707 999	- 10 160 402	
OSAC	1000 000	584 530	100	1000 000	1000 000			25 641 045	292 351	
Apave Développement	16 555 923	2 540 781	100	19 000 000	19 000 000			3 705 000	- 26 200 716	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participation										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
SCI BLANZAT	918 000	- 32 349	0,01	188	188			111 939	68 865	
SCI TASSIN	3 673 530	- 46 285	0,01	275	275			311 845	216 566	
SCI LINDON	600 000	10 950	0,01	43	43			-	- 10 908	
SCI L'OLIVIER	301 500	1751	0,01	43	43			90 000	88 905	
SCI LES MOUETTES	3 920 000	2 033	0,01	36	36			634 611	1 719 848	
SCI GRAND LARGE	675 000	11 185	0,01	37	37			199 000	191 158	
SCI DAUNOUR	40 000	1033 312	0,01	48	48			99 000	129 844	
CERTIFER	15 300 287	8 841 698	41	9 366 826	9 366 826			2 440 814	- 1 323 666	

7.4. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

Le montant des jetons de présence versés aux administrateurs d'élèvent à 250 612€.

7.5. Engagements financiers

Ces engagements sont clairement détaillés dans les tableaux ci-dessous.

7.5.1. Engagements donnés

- Néant

7.5.2. Engagements reçus

- Néant

7.6. Engagements sur le personnel

7.6.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Impact du changement de convention collective au 1^{er} janvier 2022 :

Le changement de convention collective applicable au 1^{er} janvier 2022 (application de la convention collective du Syntec en remplacement de celle de la Métallurgie) va générer une augmentation de l'engagement de 631 K€. L'engagement calculé selon les dispositions de la convention collective du Syntec s'élève ainsi à 1 870 K€ au 31 décembre 2021. Ce changement sera traité comme un changement de régime et étalé des le 1^{er} janvier 2022, sur la durée moyenne d'acquisition résiduelle des droits pondérée de l'engagement (cf supra).

Dans le cadre de la valorisation des régimes à prestations définies (Indemnités de Fin de Carrière principalement), APAVE a décidé d'opter pour la méthode du corridor, compte tenu de la forte volatilité de certains paramètres actuariels (principalement le taux d'actualisation). Cette méthode consiste à différer les écarts actuariels et à les reconnaître en résultat de manière étalée.

L'application de la méthode du corridor a été effectuée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La réforme des retraites adoptée en France en avril 2024 et d'application au 1^{er} septembre 2023 a été traitée comme un changement de régime.

L'engagement est constaté au bilan en provisions pour risques et charges, pour le montant de l'engagement total, ajusté du coût des services passés différés et de la juste valeur des fonds dédiés au financement des engagements.

Les calculs intègrent principalement :

- Une hypothèse de date de la retraite fixée généralement entre 63 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres;
- Un taux d'actualisation financière ;
- Un taux d'inflation ;
- Des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Hypothèses retenues :

- Taux d'actualisation : 3.40 %
- Taux de rotation du personnel : le taux de rotation est mis à jour chaque année en fonction des évolutions constatées sur plusieurs années par tranche d'âges et par catégories socioprofessionnelles.
- Condition de départ : départ volontaire ;
- Droits acquis : convention collective de la société qui s'applique ;
- Taux d'augmentation des salaires (annuel) : 2.5 %
- Table de mortalité THF 19_21

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à la société ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social s'élève au 31 décembre 2023 à 5,105,105 €.

Réconciliation entre le montant de l'engagement et le montant de la provision constatée dans les comptes :

Eléments constitutifs de la provision	Au 31/12/2022	Impact résultat	Ecart actuariels différés	Au 31/12/2023
Engagement global	1 584 139	646 422		2 230 561
Ecart actuariels différés	-391 607			-391 607
Transfert de salariés	0	2 974 846		2 974 846
Changement de régime	56 545	234 760		291 305
PROVISION CONSTATEE	1 249 077	3 856 028	0	5 105 105

7.6.2. Formation

Ressources de l'organisme :

➤ Néant

Conventions de ressources publiques affectées :

➤ Néant

**SA APAVE
6 Rue du Général Audran**

**92400 COURBEVOIE
FRANCE**

Tel : 01 45 66 99 44

@ : bertrand.debeauregard@apave.com